



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

**Discours de Mme Irina Bokova,  
Directrice générale de l'UNESCO,  
à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan et de la cérémonie  
inaugurale du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Commission océanographique  
intergouvernementale pendant la 43<sup>e</sup> session de son Conseil exécutif**

**UNESCO, 8 juin 2010**

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir et un honneur pour moi d'être avec vous aujourd'hui pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Commission océanographique intergouvernementale en cette Journée mondiale de l'océan.

Je suis très heureuse de voir parmi nous les représentants d'États membres et d'organisations internationales, venus si nombreux pour cette occasion mémorable. Vous avez tous un rôle crucial à jouer, s'agissant de la viabilité, du dynamisme et la visibilité de la COI. Je félicite particulièrement les membres, anciens ou actuels, du Bureau de la COI ainsi que le personnel du Secrétariat de la Commission et les remercie tous de leurs efforts qui font la réputation de ce programme.

La COI porte haut le flambeau de l'UNESCO. Qui plus est, elle fait partie intégrante de la vision que j'ai du rôle de notre Organisation au XXI<sup>e</sup> siècle, à savoir assurer une indispensable continuité, tout en répondant à l'évolution des besoins du monde d'aujourd'hui et de demain.

L'action menée par la COI en faveur de la coopération intergouvernementale et de la coordination internationale des recherches et observations océanographiques ou de la gestion des océans, est d'une importance vitale car il nous faut de plus en plus souvent relever des défis d'envergure mondiale.

Nous devons faire face collectivement aux problèmes les plus urgents de la planète et la COI offre un modèle de meilleure pratique à cet égard. Sa contribution à la climatologie en est un bon exemple. Le défi posé par le changement climatique est

l'un des grands enjeux de mon mandat et je suis consciente du rôle clé que la COI doit et va jouer en ce domaine – de concert avec le Secteur des sciences exactes et naturelles mais aussi avec les autres secteurs du Secrétariat.

L'apport de la COI à la climatologie ne date pas d'aujourd'hui. Je pense par exemple à sa gestion du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS). Cette composante océanique du Système mondial d'observation du climat aide à répondre aux besoins en matière d'observation, découlant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le rôle pionnier qu'a joué la Commission dans la coordination des systèmes d'alerte rapide aux tsunamis est une grande fierté pour notre Organisation et je suis heureuse que la COI, après avoir contribué à mettre en place un système dans le Pacifique, s'emploie à le coordonner avec des systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers actuellement mis au point.

La Commission a beaucoup fait pour faciliter l'échange et la libre circulation des informations, absolument indispensables au bon fonctionnement de ces systèmes dont la finalité est de sauver des vies.

Par ses travaux concernant la surveillance du niveau de la mer et la gestion des zones côtières et des écosystèmes marins, la COI reste à l'avant-garde quand il s'agit de répondre à certains des défis les plus critiques à l'échelle planétaire.

Tous ces efforts montrent comment, depuis un demi-siècle caractérisé par de profonds et rapides changements, la COI s'engage à fond et, face à des défis nouveaux, élabore des réponses à la pointe du progrès.

Comme l'a écrit le grand poète indien Rabindranath Tagore :

« Il ne suffit pas de contempler les flots pour franchir la mer. »

Beaucoup de choses ont changé, depuis 50 ans que la COI est au service des États membres. À l'époque, quand la Commission a été créée, les océans eux-mêmes ne suscitaient guère d'intérêt – en fait, c'était essentiellement un monde inexploré.

Aujourd'hui – grâce surtout à la richesse des échanges scientifiques que la COI facilite – nous en savons beaucoup plus sur les océans et leur rôle essentiel dans le maintien de la vie sur Terre.

Nous savons que les océans abritent une extraordinaire biodiversité. Une biodiversité compromise par des facteurs comme les gaz à effet de serre, la pollution et la surpêche. Ceci est au premier rang de nos préoccupations en cette Année internationale de la biodiversité.

La COI promeut une utilisation responsable et durable des ressources marines. C'est d'une importance cruciale pour nous tous, mais avant tout pour les populations côtières vulnérables qui vivent dans des régions parmi les plus pauvres du monde.

Favorisant la création de capacités de gestion des ressources afin d'aider ces populations marginalisées, l'action de la COI rejoint précisément un autre objectif de l'UNESCO : rendre autonome par l'éducation et le partage du savoir scientifique.

Comme on l'a souligné à la Conférence sur les océans du monde qui s'est tenue ici le mois dernier, travailler ensemble à une intégration des politiques de gestion des ressources marines, dont nous sommes tous tributaires, est indispensable si l'on veut assurer la pérennité des écosystèmes marins.

Une de mes grandes priorités est, grâce à la COI, d'affirmer le leadership de l'UNESCO au sein des Nations Unies, pour les questions liées à la gestion durable des océans et des zones côtières.

Le nombre croissant des membres de la COI atteste une conscience plus aiguë de la nécessité de mieux comprendre et de gérer convenablement les précieuses ressources que représentent nos océans.

Quand la COI a été créée, elle rassemblait 40 nations, elle en compte 138 aujourd'hui, y compris un certain nombre de pays enclavés.

Cette solide assise de la COI, ses partenariats avec d'autres organismes et l'ampleur de ses attributions lui donnent une légitimité sans égale dans ce domaine. De plus, elle se trouve ainsi particulièrement bien placée pour promouvoir efficacement, au sein du système des Nations Unies, une approche transversale de la gouvernance durable des océans du monde.

Mesdames et Messieurs,

Alors que je m'adresse à vous pour la première fois, je souhaite vous dire la très grande importance que j'attache à la Commission océanographique intergouvernementale, programme phare de l'UNESCO. Je suis prête à soutenir la Commission dans sa détermination à intégrer ses activités à celles des autres secteurs de notre Organisation.

Vous le savez, l'UNESCO soutient aussi pleinement les efforts de la Commission océanographique intergouvernementale qui veut bâtir une véritable gouvernance des océans. Cela a été souligné l'an dernier, durant la première Table ronde ministérielle de la Conférence générale de l'UNESCO, spécifiquement consacrée aux océans.

C'est en effet ensemble que nous devons rechercher des solutions aux problèmes qui pèsent sur les océans. Ce qui advient dans une région donnée a des répercussions sur toutes les côtes du monde, comme nous le constatons avec les tsunamis et la pollution marine.

Le Programme d'échange international des données et de l'information océanographiques (IODE), qui est presque aussi ancien que la Commission océanographique intergouvernementale, offre, quant à lui, un système intégré pour le libre échange de données et d'information océanographiques entre États membres. Cela permet de renforcer la recherche, l'exploitation et le développement des océans. La Commission travaille actuellement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, ainsi que d'autres agences, afin d'établir un Processus régulier de communication des données et d'évaluation de l'environnement marin mondial. Cette question a été mise à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies, lors de sa prochaine session, en septembre prochain.

Je suis heureuse de constater qu'un cycle de conférences de très haut niveau a été planifié pour 2010-2011 par la Commission océanographique intergouvernementale et ses États membres, en célébration de son 50<sup>e</sup> anniversaire. Je suis convaincue que ces activités vont stimuler et porter plus loin la réflexion concernant la recherche sur les océans et leur protection.

J'appelle tous les États membres de la Commission océanographique intergouvernementale à apporter leur soutien total à ce programme de très grande

valeur, et à soutenir les efforts de l'UNESCO pour renforcer son potentiel et son efficacité.

En tant que Directrice générale de l'UNESCO, je mettrai tout en œuvre pour que la Commission océanographique intergouvernementale soit pleinement reconnue comme un programme majeur de l'UNESCO : à la fois par nos États membres, qui soutiennent déjà largement nos efforts, par les différentes agences des Nations Unies, ainsi que par la société civile et la jeunesse. Je prends également l'engagement de soutenir vigoureusement le développement de la Commission océanographique intergouvernementale, afin qu'elle acquière la visibilité qu'elle mérite, et dont elle a besoin pour être encore plus efficace.

Mesdames et Messieurs,

Comme l'a très bien exprimé le Commandant Cousteau, immense explorateur des océans et environnementaliste visionnaire : « Les gens ne peuvent être heureux qu'en s'émerveillant de la nature, en s'émerveillant de la création et de ce qui les entoure. Ce qu'ils aiment, ils veulent le protéger ».

Merci de votre attention, et bon anniversaire !